

La politique et les méthodes de recrutement et de choix devraient être revues périodiquement afin qu'elles traduisent les besoins du moment du Ministère. Il conviendrait d'introduire des consultations avec la Commission de la Fonction publique pour rechercher les possibilités d'améliorer les méthodes actuelles d'épreuve en mettant sur pied de nouveaux examens ou en réformant ceux qui existent actuellement. Il faudrait en premier lieu essayer de réduire le roulement du personnel en améliorant le choix à l'origine.

E. Les conditions de travail et d'existence

La vie personnelle d'une secrétaire des services à l'étranger est influencée dans une bien plus large mesure par les décisions que prend son employeur que celle d'une employée non permutante. Il est donc important que les politiques et les méthodes qui sont destinées à faciliter son intégration à de nouvelles conditions de vie et de travail soient mises en harmonie avec ses besoins et ses aspirations aussi bien qu'avec les nécessités du Ministère. On a découvert qu'un certain nombre de principes à cet égard demandent à être revus.

Le premier et le plus important concerne le logement, aussi bien à Ottawa que dans les missions. Une secrétaire permutante menant une existence passablement déracinée, il est absolument essentiel de lui assurer des facilités qui lui permettent de s'installer et d'organiser sa vie privée aussi rapidement et commodément que possible. Il est impossible à n'importe quelle employée de donner son rendement maximum si elle se fait des soucis pour des choses telles que son logement, son mobilier ou son transport. C'est pourquoi nous recommandons de prendre en location sur les fonds d'Etat des logements convenables dans toutes les missions pour tous leurs emplois de sténodactylographes. Chaque fois